

GRANDE LOGE RÉGULIÈRE FRANÇAISE

Siège et Adresse postale : 1 impasse du Lac - 31140 AUCAMVILLE



DÉCRET N° 16 - 217

En vertu des articles 20 et 21 de la Constitution de la Grande Loge Régulière Française
et par mesures conservatoires.

Nous, Très Respectable Grand Maître, décrétons :

Article 1^{er}

La suspension immédiate et temporaire du Grand Officier Actif suivant :

- Le Très Respectable Frère **Christian LOUBERSANES**

Article 2

Cette suspension temporaire échera après l'avis du Conseil Disciplinaire National au plus tard le 18 mars 2017

Fait à Aucamville, le 25 août 2016

Le T.R.G.M.
Claude Dumont

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Claude Dumont', with a long horizontal flourish extending to the left.